

## Fiche repère n° 4 : Le Transport à la Demande (TAD) dans l'Aisne

Selon l'article 26 du décret relatif aux transports urbains et non urbains des personnes du 16 août 1985, « les services publics de transport routier, de transports à la demande de personnes sont des services collectifs offerts à la place, déterminés en partie en fonction de la demande des usagers et dont les règles générales de tarifications sont établies à l'avance [...] ».

La compétence Transport à la Demande (TAD) peut être exercée par différents types de collectivités territoriales. Par exemple, elle relève de la compétence du Département lorsque le TAD est organisé dans un territoire situé en dehors d'un périmètre de transports urbains.

La décision d'une Collectivité de mettre en place un système de Transport à la Demande résulte d'un déficit de possibilités de déplacement soit sur un territoire donné, soit pour une frange de la population (personnes âgées, à mobilité réduite...).

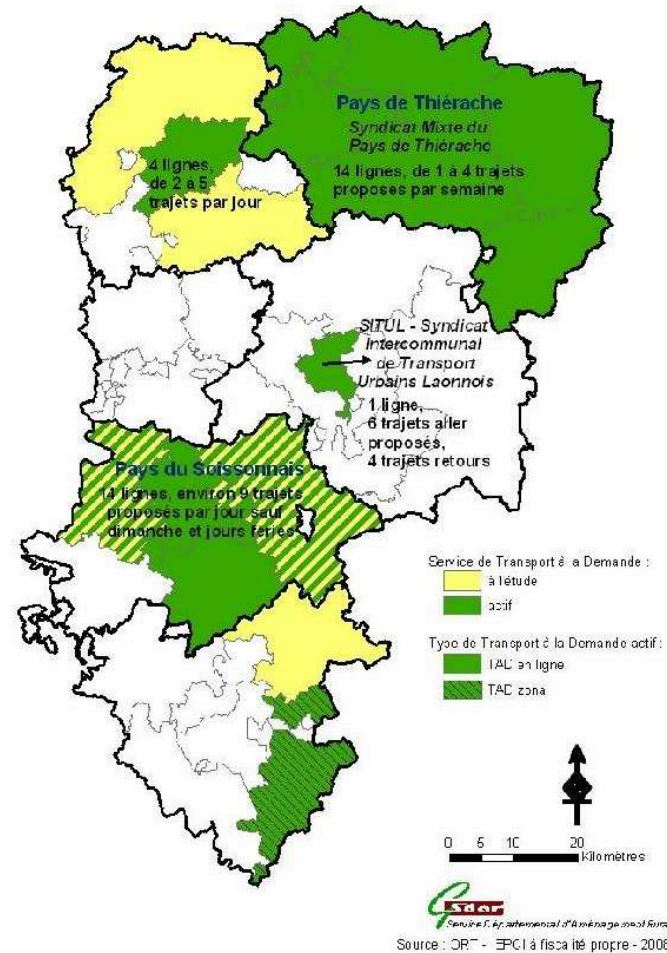
Pour pallier le manque de desserte régulière, les Collectivités prennent le soin de définir leurs besoins soit en commandant une étude spécifique et/ou en organisant une consultation auprès des Communes et des représentants des usagers. Dans l'Aisne, la réponse apportée se présente sous deux types :

- la création de lignes de mini-bus ou de taxi virtuelles, activées à la demande, pour des destinations données, sur appel téléphonique la veille du déplacement souhaité (TAD en Ligne),
- les itinéraires dépendent des réservations et concernent l'ensemble des Communes du territoire; les usagers sont pris en charge dès leur domicile pour des destinations demandés par l'utilisateur. (TAD Zonal).

Dans le département, 5 territoires à différentes échelles ont décidé de mettre en place ce type de service. Le financement de ce service est souvent assuré en totalité par les structures compétentes. Celles-ci peuvent toutefois bénéficier d'aide du Conseil général ou régional. Toutefois, la question du financement et la prise de compétence demeurent les principales contraintes pour la mise en place d'un service de TAD.

Source : ORT, CERTU, EPCI à fiscalité propre

### Le transport à la demande dans l'Aisne



Pour toute information sur les déplacements de proximité ou le Transport à la Demande dans l'Aisne, consulter le site : [www.cita.asso.fr](http://www.cita.asso.fr)

Pôle Aménagement Rural  
Conseil général de l'Aisne  
Septembre 2008

2008 (OG), CA 02, Aménagement Rural  
**LE TRANSPORT A LA DEMANDE DANS L' AISNE**

Territoires	TAD actif ou en projet	Type de TAD	Mode d'emploi	Nombre d'usagers	Mode de transport choisi	Coût pour la Collectivité	Coût pour l'usager	Public visé	Destination	Fréquence	multimodalité	
<b>THIERACHE</b>												
Département de l'Aisne	Actif depuis 2008	TAD en ligne virtuel	Réservation avant 17h00 la veille	7/mois	Véhicule de plus de 4 places	140 000€ (I) : 5 véhicules de 8 places	de 0,92€ à 5,99€ par trajet	Tous	Chaque village vers Ville-centre (Vervins, Guise, Montcornet...)	14 lignes : - 1 à 4 aller retour proposés par semaine	Oui, Gare SNCF Bohain Lignes RTA	
Pays de Thiérache (Herbus)	Actif depuis 2008	TAD zonal (par ADMR et ADT)	Réservation avant 17h la veille		Mini-bus			Tous + pers à mobilité réduite			Oui, Gare SNCF Lignes RTA	
<b>SOISSONNAIS</b>												
Syndicat des transports du Soissonnais (Mobitus)	Actif depuis 2002	TAD en ligne (actif après réservation)	Réservation tel theure avant		Mini-bus ou automobiles	290 000€ (I) 9 véhicules de petit gabarit	Gratuit à 1,65 € aller	Tous + pers à mobilité réduite	17 communes desservies Villages - Bourgs vers Soissons	14 lignes - environ 9 trajets proposés par jour sauf dimanche et jours fériés	Oui, Correspondance avec les bus TUS Gare SNCF	
Pays du Soissonnais (démarche TAD porté par la CC du Val de l'Aisne)	Actif depuis novembre 2007	Il s'agit d'une extension ou création de lignes de MOBITUS Une étude avait été réalisée en 2005-2006. Le TAD mis en place est expérimental pour trois ans. Le BE Mobihilis accompagne la CC et suit l'expérimentation pour envisager à terme une pérennisation ou généralisation du dispositif. 2643 usagers depuis novembre 2007, début de l'expérimentation								7 communes de la CCVA 5 communes de la CCPA 2 communes de la CCCOulchy		
Communauté de Communes du Val de l'Aisne	A l'étude	TAD Zonal	Réservation		Services extérieurs		1,65 €	Tous	10 communes de la CC vers bourgs centres (Vailly sur Aisne, Braine) + 5 Communes de la CCPVA		Oui, correspondance avec certaines têtes de lignes du TAD Mobitus Correspondance RTA, Gare SNCF	
Contact : M. PIERRET Pour ce TAD, une mise en service pourrait être prévue début 2009. Accompagnement de la CC par le Bureau d'Etudes Mobihilis Difficulté pour la CC : elle ne détient pas la compétence « transport ».												
<b>SAINT QUENTINOIS</b>												
CA de Saint Quentin	Actif depuis 2006 sur le territoire de la CA	TAD en ligne sur réservation téléphonique	Réservation tel au moins la veille pour le lendemain et le samedi midi pour le lundi.		Mini-bus	2 navettes de 15 places maxi	2€ aller 16€ par carnet 10 (trajets)	Tous (pers à mobilité réduite)	16 communes desservies Villages vers Saint-Quentin	4 lignes - de 2 à 5 trajets par jour	Oui, Correspondance avec réseau de bus urbain (Pastel)... Gare SNCF	
Communauté de Communes du Vermandois	Réflexion menée en 2007. Pas de réalisation car coût trop élevé											
Contact : M. DOUEL 03 23 09 50 51 A l'échelle du Pays, une étude de 2005 a permis de mettre en place un système de co-voiturage. La réalisation est prévue pour fin 2008.												
Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise	A l'étude	TAD Zonal	Réservation		Véhicule léger	1 monoplace	Oui envisagé (non déterminé)	Personnes âgées, pers à mobilité réduite	27 communes de la CC		Oui car TAD Zonal	
Contact : Mme HIERNAUX Projet financé sur fonds FRAPP pour les trois premières années de l'exploitation + fonds propres de la structure intercommunale Mise en service possible en 2009												
<b>LAONNOIS</b>												
Syndicat Inter-communal des Transports Urbains Laonnois	Actif	TAD en ligne	Réservation tel effectuée la veille 17h, avant 12h pour l'ap-midi, le samedi pour le lundi		Taxi	1 véhicule de petit gabarit	1€ ticket Tarif préférentiel si abonnement	Tous	Leuilly - Laon (AR)	1 ligne - 6 trajets aller proposés - 4 trajets retours	Oui, Correspondance avec le réseau de transport urbain (bus, POMA) Gare SNCF	
<b>PAYS SUD DE L' AISNE</b>												
Communauté de Communes de Condé en Brie	Actif depuis 1983	TAD Zonal	Réservation tel selon disponibilité du chauffeur	120/mois	Mini-bus	1 véhicule de 9 places	Px au km	Personnes âgées	24 communes desservies vers Château-T, Dormans, bourgs-centre	2 trajets maxi par demi-journée	Oui, Correspondance avec réseau bus Château Gare SNCF	
Communauté de Communes du Tardenois	A l'étude	3 Scénarii : TAD en ligne TAD zonal Mixte des 2 TAD	Réservation		Taxi	Dans tous les cas, appel à ds services extérieurs	1€ le trajet	Tous (surtout jeunes et personnes âgées)	Communes - vers Fère en Tardenois le mercredi (jour de marché) + Château T (si TAD Zonal retenu)		Oui, Correspondance avec le réseau transport urbain	
Contact : Mme ANTOINE Une commission de travail au sein de la CC a été créée. Réflexion depuis plusieurs années. Le projet ne s'est pas concrétisé faute de financement Les communes desservies (TAD en ligne) : vers le marché de Fère-en-Tardenois le mercredi : Coincy, Bruyère sur Fère, Villeneuve sur Fère, Saponay, Mareuil-en-Dôle, Seringes-et-Nesles, Coulonges, Cierges, Sergy, Villers-sur-Fère. Il n'y a que deux communes de la Communauté de Communes du Tardenois qui ne sont pas desservies.												

Source : ORT, CERTU, EPCI à et sans fiscalité propre